

LES GRANDS PROBLEMES DU CONGRES DE PARIS

M. LEON BOURGEOIS EXPOSE ICI A NOS LECTEURS LE PROJET QUI SERVIRA DE BASE AUX ALLIES POUR L'ETABLISSEMENT DE LA SOCIETE DES NATIONS

POUR QU'ELLE SOIT ADMISE
UNE NATION DEVRA D'ABORD
ETRE DEMOCRATIQUE

TOUT ETAT QUI TROUBLERA
LA PAIX PAR LA VIOLENCE
DEVRA SE SOUMETTRE

L'Allemagne sera châtiée et ne pourra faire partie de la ligue que lorsqu'une révolution morale et non pas seulement une révolution politique l'aura transformée.

M. Clemenceau, président du Conseil, qui avait prié M. Léon Bourgeois de venir conférer avec lui hier matin, lui a annoncé son intention de poser à la question de la Société des nations à la première séance de la Conférence interallierée ; il demandera, à ce sujet, la constitution d'une commission d'études préparatoires.

Si la proposition est agréée, la France sera représentée, dans cette commission, par M. Léon Bourgeois.

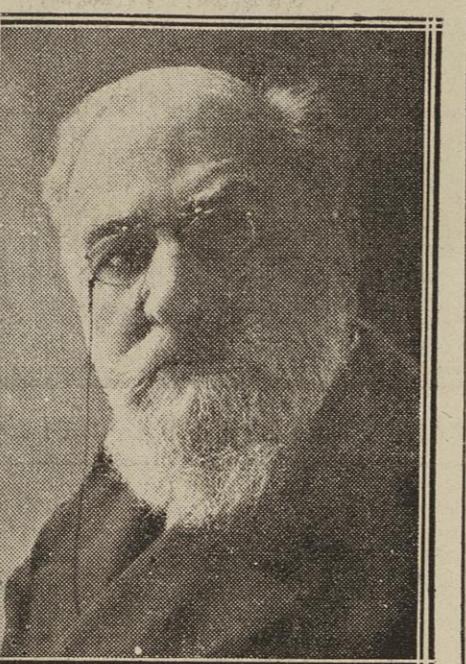
Les titres de M. Léon Bourgeois au choix du gouvernement sont notoires. N'est-il pas le président de l'Association française pour la Société des nations ? L'autorité particulière de son opinion ne vient pourtant pas de ce titre seul.

LA DOCTRINE DE SOLIDARITE

Parti, il y a vingt-cinq ans, de la doctrine de solidarité, l'éminent homme d'Etat devait en arriver à la conception moderne de la solidarité sociale, déterminant la collaboration des classes et la solidarité internationale, pour aboutir enfin à l'établissement d'une Société des nations. Si, aujourd'hui, chacun peut volontiers rappeler l'origine française de cette grande idée, chimère d'hier, du moins pour beaucoup, et vérité de demain pour tous, c'est à M. Léon Bourgeois que nous les devons. Dans l'ordre social comme dans l'ordre international, l'idée et les moyens de l'appliquer lui appartiennent également. Président du Conseil, ministre, chef de la délégation française aux conférences de La Haye de 1899 et de 1907, il ne cessa d'inspirer, dans son action, de la doctrine qui lui était chère. Selon le mot d'un des délégués étrangers, c'est grâce à la « présence décisive » de Léon Bourgeois que les conférences de La Haye purent jeter les premières bases de la future Société des nations : un code du droit international et, fait nouveau, le recours obligatoire à l'arbitrage international, institution à laquelle, dès avant la guerre, on dut le règlement pacifique de trois graves conflits qui menaçaient successivement d'éclater entre de puissants Etats.

L'ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA SOCIETE DES NATIONS

Rappelons, enfin, la haute autorité qui s'attache à l'association que « préside » M. Léon Bourgeois. Dans son comité figurent le cardinal Ametie, MM. Lavige, et Ribot, de l'Académie française, présidents d'honneur ; plusieurs autres anciens présidents du Conseil : MM. Barthou, Briand, Doumergue, Painlevé et Viviani ; d'anciens ministres : MM. Chéron, Doumer, Jean Dupuy, Hanotaux, Herriot, Millerand, Marcel Sembat, Albert Thomas ; les présidents du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine ; le général de Lacroix, ancien généralissime, et le vice-amiral Fournier, de l'Institut ; le grand rabbin de France ; Jules Cambon, ancien ambassadeur à Berlin, plénipotentiaire à la Conférence de la paix ; d'autres académiciens et membres de l'Institut : Adolphe Carnot, Ch. Richet, H. Lavedan, M. Prévost, Lyon-Caen ; des juristes et des professeurs de l'Université ; de grands industriels et des membres du Parlement, bref, « les représentants les plus éminents des élites intellectuelles et les



M. LÉON BOURGEOIS

délégués les plus autorisés du monde du travail, sans distinction d'opinion, de venir conférer avec lui hier matin, lui a annoncé son intention de poser à la question de la Société des nations à la première séance de la Conférence interallierée ; il demandera, à ce sujet, la constitution d'une commission d'études préparatoires.

Une telle association devait avoir à sa tête M. Léon Bourgeois. Je suis allé

de la Société des nations. Cette conférence statuera, après vérification des titres et des garanties présentés par les Etats, sur l'admission de chacun d'entre eux dans la Société des nations.

« Telle est la marche qui nous apparaît comme la plus rationnelle pour aboutir à la réalisation de la Société destinée à assurer la victoire de la Justice et du Droit. Nous l'avons signifiée dans notre appel : ce sont les peuples libres qui doivent fixer les bases intransférables de l'édifice ; ce sont ceux qui ont combattu pour le Droit qui doivent d'abord, dans un esprit d'entière confiance mutuelle, en promulguer les règles, en déterminer les garanties et s'en imposer dès maintenant à eux-mêmes les obligations. Il faut en arrêter les formules concrètes, et ne pas permettre à des nations sans bonne foi de chercher à reconstruire perfidement leur puissance de domination. Au reste, une organisation de cette nature achèverait de nouer d'une façon indissoluble le faisceau des Alliés. Au moment où s'engagent les négociations pour la paix, elle rendrait intransférable l'unité de leurs diplomates.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

— Mais quelles seraient les garanties de bonne foi qu'on exigerait des Etats, particulièrement de nos ennemis actuels, pour leur admission dans la Société des nations ?

— Pour qu'une nation soit admise dans la Société des nations, il faut, avant tout, qu'elle possède des institutions démocratiques qui la fassent pleinement maîtresse d'elle-même. Une nation qui obéit à un gouvernement irresponsable envers elle ne peut, en effet, contracter valablement. C'est là la garantie première de la bonne foi des participants de la Société internationale. Vous savez que M. Clemenceau nous a fait part de la résolution des Alliés d'inscrire l'établissement de la Société des nations dans les préliminaires de la paix. Il fut convenu que nous nous mettrions d'accord avec les associations similaires des pays allies, notamment avec celles d'Angleterre et de Etats-Unis.

— Afin de résoudre le grave problème dont la complexité n'est que trop évidente, nous avons adopté une méthode qui seraient les solutions. Il s'agit pour ainsi dire, d'un projet de paix en trois actes. Nous avons proposé à notre gouvernement :

— 1^e De provoquer, avant l'ouverture des négociations de paix, une déclaration solennelle par laquelle les nations-alliées, affirmant les principes de Justice et de Droit pour le triomphe desquels elles ont combattu, sont résolues à les appliquer dans le traité. Elles fixeront, à cette fin, les conditions et les règles fondamentales de l'organisation d'une Société des nations et s'engageront à les observer entre elles, dès maintenant et pour toujours ;

— 2^e Elles imposeraient l'insersion dans le traité de paix des obligations auxquelles elles se soumettent elles-mêmes pour le maintien de la paix, notamment de l'arbitrage obligatoire et de la limitation des armements ;

— 3^e Une conférence universelle devra être convoquée, aussitôt après le traité de paix, pour établir les mêmes règles entre tous les Etats appelés à faire partie

notre Association, veut que le coupable soit châtié et mis dans l'impossibilité de nuire. Outre les garanties d'ordre militaire qu'aura prescrites le traité de paix, outre la réalisation de toutes les réparations justement imposées, outre le châtiment des coupables de crimes contre toutes les lois humaines, il faudra qu'il s'accomplisse, en Allemagne, non seulement une révolution politique, mais une révolution morale : il faudra que change son âme même. Jusque-là, elle devra subir toutes les règles du contrôle international auxquelles auront volontairement consenti les autres nations.

EN VUE DES ETATS REBELLES

— Au cas où un Etat, faisant ou non partie de la Société internationale, refuserait de se soumettre à ces règles communes, troublerait la paix par la violence, par quel moyen l'obligerait-on à s'y soumettre ?

— Notre projet prévoit, à cette fin extrême, la constitution d'une force armée au service du pouvoir exercant le contrôle international. Mais nous croyons que le besoin de son emploi ne pourrait se présenter que tout à fait exceptionnellement, pour ne pas dire jamais, car il est des sanctions de caractère pacifique, mais d'une efficacité telle qu'elles suffisent, à elles seules, à imposer au récalcitrant le respect des règles communes. D'abord, des mesures d'ordre diplomatique et juridique qui enfermeraient l'Etat dissident dans une solitude intolérable, par la mise en interdit de cet Etat et de ses ressortissants. Puis, des moyens d'action économiques : privation de matières premières, suspension des échanges, interruption des transports par terre et par mer, embargo sur les navires de commerce, blocus pacifique, tant d'autres de même ordre. Quel Etat, grand ou petit, pourrait résister longtemps ?

Et l'ancien président du Conseil conclut :

— En définitive, plus on étudie le problème, plus l'institution de la Société des nations apparaît comme la seule garantie de la paix universelle et de la paix sociale, puisque, imposant à tous le Droit et la Justice, elle doit succéder, par cela même, au sein de chaque nation, la généralisation des mesures de solidarité sociale.

E. HALPERINE-KAMINSKY.

LA CONFERENCE D'AUJOURD'HUI au ministère des Affaires étrangères

Rappelons que cet après-midi le dernier conseil de guerre interallié siégera au quai d'Orsay, et que la première séance de la Conférence interallierée proprement dite aura lieu demain lundi.

L'aménagement des locaux

L'aménagement des salons du palais des Affaires étrangères a été activement mené. Des biens matériels, tout était prêt.

On a retiré du vestibule qui suit le portail d'honneur les plantes vertes qui y avaient été placées pour les visites des chefs d'Etats allies.

Les pièces qui se trouvent à gauche, en façade sur le quai d'Orsay ont gagné leur décoration et leur ameublement habituels. Elles serviront de salons de réception pour les délégations.

Aussi a-t-il franchi l'antichambre, on accède au salon du Congrès, puis à celui des Ambassadeurs, pour arriver à l'imposant salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Le salon de l'Hôtel, transformé pour la circonstance, à la veille du déjeuner les séances préliminaires.

Il n'y a pas de progrès sans l'abandon des erreurs du passé.

EXCELSIOR

Regardons toujours plus loin pour franchir avec assurance les obstacles qui sont à nos pieds.

Notre grand Concours des Livres célèbre

DEUXIÈME LISTE DES LIVRES PARMI LESQUELS FIGURENT CEUX DE NOTRE CONCOURS

AVIS IMPORTANT. — Chaque livre ne sera l'objet que d'un seul dessin.

— Les dessins peuvent précéder ou suivre la publication du titre dans nos listes.

— Tous les titres des ouvrages auxquels se rapportent nos dessins figurent dans nos listes; donc, l'inscription sur les Bons de réponse d'un livre qui n'y figure pas constitue forcément une réponse inexacte.

L'Abbé Tigrane, par Ferdinand Fabre.
L'Angoisse, par Gorki.
Anna Karénine, par Tolstoï.
L'Antiquaire, par Walter Scott.
Atala, par Chateaubriand.
Le Barber de Séville, par Beaumarchais.
Candide, par Voltaire.
Le Chaudelier, par Alfred de Musset.
Un Chapeau de paille d'Italie, par Eugène Labiche.
Le Cid, par Pierre Corneille.
Clarisse Hortense, par Richardson.
Les Cloches, par Maurice Montégut.
Colombia, par Prosper Mérimée.
Le Comte Kostka, par V. Cherbuzet.
Contes à Ninon, par Emile Zola.
Contes, par les frères Grimm.
Contes danois, par Andersen.
Contes de la Bécasse, par Guy de Maupassant.
Le Crin de Sylvestre Bonnard, par Anatole France.
Daniel Rochat, par Victorien Sardou.
David Copperfield, par Charles Dickens.
Delphine, par Mme de Staél.
Le Demi-Monde, par Al. Dumas fils.
Le Dernier des Abencérages, par Chateaubriand.
Les Déracinés, par Maurice Barrès.
Les Derniers Jours de Pompéi, par Bulwer Lytton.
Le Dernier des Mohicans, par Fenimore Cooper.
Le Diable amoureux, par Cazotte.
Le Diable boiteux, par Lesage.
Les Diaboliques, par Barbey d'Aurevilly.
Dingo, par Octave Mirbeau.
Le Disciple, par Paul Bourget.
Dominique, par Fronentin.
Le Duel, par Henri Lavedan.
L'Ecorceur, par Jules Renard.
Les Effrontés, par Emile Augier.
L'Enfant d'Austerlitz, par Paul Adam.
En marge des Vieus Livres, par Jules Lemaitre.

L'Encens du Music-Hall, par Colette.
La Famille Cardinal, par Ludovic Halévy.
La Femme de Claude, par Al. Dumas fils.
Le Fils de Giboyer, par Emile Augier.
La Flamme au poing, par Henry Malherbe.
La Foire aux Vanités, par Thackeray.
Les Frères Zemganno, par Ed. de Goncourt.
Gaspard, par René Benjamin.
Le Gendre de M. Poivier, par Emile Augier et Jules Sandeau.
Grazzella, par Lamartine.
L'Homme qui assassina, par Claude Farère.
L'Homme à l'Oreille cassée, par Edmond About.
L'Intrus, par G. d'Annunzio.
Infinie Charme, par Daniel Lesueur.
Jacopo Ortis, par Foscolo.
Jacques, par George Sand.
Jacques le Fataliste, par Diderot.
Jerome Paturcq, par L. Reypaud.
La Joie Fille de Perth, par Walter Scott.
Joseph Prudhomme, par Henry Monnier.
Jour, par Paul Margueritte.
Julia de Trécy, par Octave Feuillet.
Les Liaisons dangereuses, par Choderlos de Laclos.
Le Lys Rouge, par Anatole France.
La Maison du Péché, par Marcelle Tinayre.
Maman Colibri, par Henri Bataille.
Le Mariage de Figaro, par Beaumarchais.
Le Mariage de Loti, par Pierre Loti.
Mémoires d'autre-Tombe, par Chateaubriand.
Mémoires d'un Jeune Homme rangé, par Tristan Bernard.
Mémoires d'un Simple Soldat, par G. Riou.
Le Monde où l'on s'ennuie, par Ed. Pailleron.

Mon Frère Yves, par Pierre Loti.
Le Neveu de Rameau, par Diderot.
Nicolas Nickleby, par Charles Dickens.
On ne badine pas avec l'Amour, par Alfred de Musset.
L'Orme des Mail, par Anatole France.
Le Parfum des îles Borromée, par René Boylesve.
Le Passé vivant, par Henri de Régnier.
Pays de Cocagne, par Mathilde Serao.
Quentin Durward, par Walter Scott.
Rabagas, par Victorien Sardou.
La Rebelle, par Marcelle Tinayre.
Récits villageois, par Auerbach.
La Reine Margot, par Alexandre Dumas.
Renée Mauperin, par de Goncourt.
Le Rêve, par Emile Zola.
La Robe Rouge, par Breuix.
La Rotisserie de la Reine Pédaque, par Anatole France.
Le Rouge et le Noir, par Stendhal.
Stello, par Alfred de Vigny.
La Tentation de Saint Antoine, par Gustave Flaubert.
Terres mandites, par Blasco Ibáñez.
La Tosca, par Victorien Sardou.
Une Belle Journée, par Henry Céard.
La Vagabonde, par Colette.
Le Violon de Faïence, par Champfleurie.
Une Visite de Noces, par Alexandre Dumas fils.
Voyages amusants, par Chapelle et Bachaumont.
Voyage dans la Lune et le Soleil, par Cyrano de Bergerac.
Le Voyage de M. Perrichon, par Eugène Labiche.
Voyage sentimental, par Sterne.
Werther, par Goethe.

Erratum à notre première liste. — Au lieu de Voyages de Gulliver, par Sullivan lire : Voyages de Gulliver, par Swift.

RAPPEL DES CONDITIONS ET DES CLAUSES PRINCIPALES DE NOTRE GRAND CONCOURS

Pour répondre à la demande d'un certain nombre de lecteurs, nous rappelons les principales conditions de notre Concours des Livres célèbres, commençant le 5 janvier dernier.

L'objet de ce concours est le suivant :

D'après un dessin se rapportant à un livre célèbre, trouver le titre du livre et le nom de son auteur.

Dans notre numéro du 5 janvier, nous avons publié le règlement complet de ce concours, ainsi que les quatre premiers dessins, et depuis nous avons quotidiennement donné un dessin.

Pour recevoir la réponse à la question, nous avons réservé en haut et à gauche de notre première page un Bon, sur lequel le concurrent inscrira le titre du livre qu'il aura trouvé et le nom de l'auteur. Chacun de ces Bons portera un numéro qui sera répété sur le dessin par le même jour.

Par exception, nous avons publié les quatre premiers dessins à la fois et les quatre Bons numérotés de même dans notre numéro du 5 janvier. Mais depuis il n'a été donné qu'un seul dessin par jour.

Pour aider le concurrent, nous publierons des listes de titres de livres avec nom d'auteur ; nous avons donné la première le 5 janvier. Il est de l'intérêt des concurrents de conserver et de consulter ces listes, car les titres des livres auxquels se rapportent nos dessins y figureront forcément. Par conséquent, il est indispensable, quand on aura cru trouver le titre du livre se référant au dessin, de s'assurer que ce titre figure dans nos listes ; s'il n'est pas, la réponse ne sera pas exacte.

Nous donnons aujourd'hui une deuxième liste ; les autres suivront. Il pourra se faire que des dessins précèdent la liste où figurera le titre du livre, comme il pourra aussi arriver qu'ils la suivent.

Tous les Bons doivent donc être soigneusement conservés ; c'est sur eux seuls que les réponses devront être portées ; il n'en sera pas reçu dans une autre forme.

Nous ferons connaître ultérieurement la date à laquelle ces Bons devront nous être envoyés.

Les envois devront être adressés par la poste. Nous n'en recevrons pas de la main à la main dans nos bureaux.

Les envois devront comprendre tous les Bons publiés, remplis selon les indications données, écrits lisiblement, sans rature ni surcharge, et contenant le nom et l'adresse du concurrent.

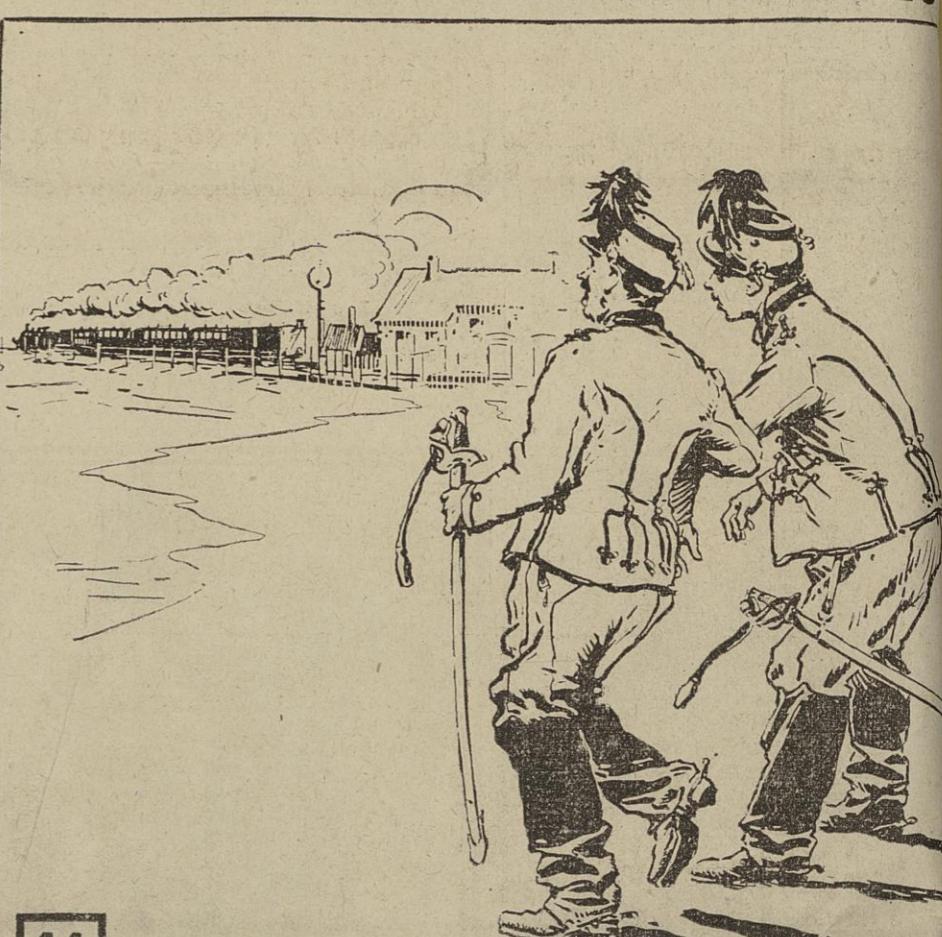
Le jury du concours comprendra diverses personnalités et un certain

nombre de concurrents à la bonne lonté desquels nous ferons appelle cette occasion. Le jury prononcera verainement.

Le Concours des Livres célèbres doté de 36 prix d'une valeur totale 30.000 francs en espèces. Le premier prix est de 20.000 francs en espèces.

Nous en avons donné le détail dans notre numéro du 5 janvier.

CONCOURS DES LIVRES CÉLÈBRES



11

DESSIN N° 11. — A QUEL LIVRE SE RAPPORTE CE DESSIN ?
Répondre sur le bon revêtu du même numéro d'ordre que ce dessin et publié en tête de la première page.

PRÉCIEUSE INDICATION

Les plus beaux meubles, les plus jolis marbres signés des meilleurs maîtres, objets d'art anciens et modernes, salons, tapisseries d'Aubusson, etc., ainsi que les meubles courants, sont vendus bien au-dessous de leur valeur réelle aux salles de vente de l'administration des Satis-Sarrants, fondée 4, rue de la Douane à Paris en 1869. Vendus tous les jours (aucune autre adresse).

Cartes postales, papeterie, coutellerie, parfumerie, maroquinerie, montres, lampes, styles, fumeurs. Tarif gratis. — BENAZET, 16, rue Chanoinesse, Paris.

DAME connaît langues, math., dactyl., cherche secrète ou autre. V. M. G., 21, r. St-Séverin.

EPILEPTIQUES

Maintenant vous GUÉRIEZ
N'HEUREZ PAS à demander au Laboratoire
du Sud-Est, Saint-Pierre, à Paris, une édition
gratuite de la guérison de l'EPILEPSIE et
MALADIES NERVEUSES même désespérées.

Confiserie d'Auvergne
H. HUMBERT
CLERMONT-FERRAND
(PUY-DE-DOME)

CONFITURES FINES
pur Fruits et Sucre
UNE SEULE QUALITÉ
la même dans tous les boîtes

Nos confitures
sont fabriquées comme vous
le faites dans votre ménage.

En vente dans toutes les maisons d'alimentation

RASOIRS " GILLETTE "
et avec LAMES GILLETTÉ
depuis 9 fr. Tous modèles pr. mill. et civils,
dem. Tarif. — S. LAURIN, 19, rue Racine.

TRAITEMENT PRÉVENTIF
et GUÉRISON ASSURÉE
POUR ENGELURES GERCURES
BRULURES, employez et exigez le
Baume des Pyrénées

E. MENON
Dans toutes les Pharmacies et Pharmacie CAMPAN
Cinquantaine, BAYONNE (Basses-Pyrénées).
Le Puy (impl. repris). 3 fr. 1re 3/50 (pièce à la commande).

DENTISTE METROPOL Soins Spéciaux
de Dentiers et Réparations
en 3 heures. 26 Bouv. St-Denis

LES PLUS BELLES FLEURS DE NICE

Codettes fleurs de choux depuis 20 francs francs.

Oranges et mandarines par postai depuis 10 fr. francs.

Extrait de parfum aux fleurs de Nice dep. 5 fr. francs.

Expéditions contre-mandat-poste. Maison d'exportation.

J. PAPESEUDI FILS, NICE

Pourquoi souffrir de l'ESTOMAC ?

simple PASTILLE REGE (15)

soulage immédiatement et classe : algéries, addit., brûlures,

vertiges, constipation, etc. — Rend appétit et sommeil,

épices, goutte, etc. — Prix 15 francs.

Env. fo. contre 155 CASTETS, Pl. DURBAL (M.-et-Loire)

J'ACHÈTE CHER Vêtements hom. et dames, uniforme, milit.

Vais dormir... NEUMEISTER, 12, r. Gomboust.

ROSELIA Poudre de Riz LIQUIDE

ABSORBE LES TACHES DE ROUSSEUR

avec la poudre qui l'éponge absorbe une goutte d'eau.

Prix 4 fr. et 6 fr. fo. Prix DETACHEPARE, débarrit.

LE FERET, 37, Faubourg Poissonnière, Paris.

VENTE directe Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

ADMISSION DANS LES HÔPITAUX MILITAIRES

EN PETITE CHAMBRE

Pharmacies, Hôpitalières, bonnes Epiceries

DEMANDEZ UN ECHANTILLON GRATUIT

Etablissements JACQUEMAIRE, Villefranche (Rhône)

MACHINES À ÉCRIRE
REPARATIONS par SPECIALISTES

Con Grandes Marques, 94, rue Lafayette, PARIS. Tel. Berg. 50-68

POULES pour ponte, ALIMENTATION

économique des poules, chiens, bœufs, chevaux, etc.

Établissements ROBIN & Cie

13, rue Lafayette, PARIS (9^e)

PASTILLES MIRATON
• Constipation •

3 fr. CHATELGUYON 3 fr.

IAXA pour se raser qui supprime

Blaireau et Savon. IAXA produit incomparable, le bâton : 1 fr. 75

En vente partout. TEDDY, 26, r. de Grammont.

SECRET pr'arrêter net chutes cheveux et ne jam. blanchir; gr. 0 fr. 15. M. E. VARELLAS, av. Zola, Arles-s.-Rhône. Résultats merveilleux.

DEMARCHÉZ

LA GALERIES LAFAYETTE

sorti par la transformation et les agrandissements de leurs

Rayons d'ameublement

LA MAISON DE PARIS LA MIEUX ORGANISÉE

pour tout ce qui concerne

LE MOBILIER - LES INSTALLATIONS

LA DECORATION ARTISTIQUE

LES GALERIES LAFAYETTE

sorti par la transformation et les agrandissements de leurs

Rayons d'ameublement

LA MAISON DE PARIS LA MIEUX ORGANISÉE

pour tout ce qui concerne

LE MOBILIER - LES INSTALLATIONS

LA DECORATION ARTISTIQUE

LES GALERIES LAFAYETTE

sorti par la transformation et les agrandissements de leurs

Rayons d'ameublement

LA MAISON DE PARIS LA MIEUX ORGANISÉE

pour tout ce qui concerne

LE MOBILIER - LES INSTALLATIONS

LA DECORATION ARTISTIQUE

LES GALERIES LAFAYETTE

sorti par la transformation et les agrandissements de leurs

Rayons d'ameublement

LA MAISON DE PARIS LA MIEUX ORGANISÉE